

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 30 Mars 2016*

*L'an deux mille seize et le trente mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 22 mars 2016.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

**. Présents : VOLLE – TESTON – BEUGNET – HILAIRE – CORNET – GRENIER –  
LEBRAT – BOUNIARD – EUVRARD – JOLLIVET – PIQUEMAL – GAUTHIER -**

**Excusés : Mme CROZIER a donné procuration à Mr GAUTHIER  
Mme RAMUS a donné procuration à Mr TESTON**

**Absent : Mr RIFFARD**

Mme **LEBRAT** a été élue secrétaire.

**Objet : Avenant au CAE de Mme SAVY.**

VU la délibération n° 2015/53 portant sur la création d'un emploi dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le service scolaire.

Le Maire expose qu'un agent souhaite la diminution de son temps de travail pour des raisons personnelles.

Il propose de modifier le nombre d'heure du contrat CAE de 22 heures à 20 heures / semaine.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

**ACCEPTE** de diminuer le nombre d'heure du contrat CAE de Mme SAVY Marie-Hélène à 20 heures / semaine.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 30 mars 2016.

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 31 mars 2016.  
LE MAIRE,  
André VOLLE.

